

LA NOUVELLE SCÈNE PUBLIQUE LOCALE

Le Bellevue, Biarritz
17, 18, 19 Octobre 2012

 FNC DG

Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

Vous souhaitez

- Maîtriser vos flux d'informations
- Optimiser votre organisation documentaire

en

- Améliorant votre relation «clientèle»
- Rationalisant vos coûts de fonctionnement

LA SOLUTION

Méthode
Karré

Congrès FNCDG de Biarritz
Partenaire Officiel
Mr. Julien LECONTE
05 63 38 58 05



kadys
STAND N°6

Nos clients CGFPT : 26 - 47 - 40 - 24 - 79 - 22 - 06 - 12 - 82 - 87 - 9 - 42 - 23 - 28 - 15 ...



Sommaire

Mot du Président de la FNCDG	page 5
Présentation de la FNCDG et du Congrès	pages 6-7
Présentation de la ville de Biarritz	pages 8-9
Comment venir au Congrès ?	page 10
Présentation des Pyrénées Atlantiques	page 11
Programme	pages 12-13
Présentation des intervenants des tables-rondes	pages 14-15
Présentation de l'atelier n°1	pages 16-17
Présentation de l'atelier n°2	pages 18-19
Diner de Gala à la ferme Inharria de St Pée sur Nivelle	page 20
Partenaires	pages 21-22



Union de mutuelles de proximité au service du personnel territorial



Souriez !
La Mutame s'occupe de vous



Des réponses à vos attentes :

- o protéger votre santé
- o maintenir votre revenu en cas d'arrêt maladie
- o prévoir votre retraite
- o bénéficier d'un soutien lors d'un incident de la vie quotidienne
- o compter sur l'entraide mutualiste

Union régie par le livre II du code de la mutualité SIREN : 784 854 499 - Réalisation : C.A.G. - Paris



Expression nomade valorise votre destination



- Ingénierie, étude, conseil
- Conception et scénarisation de visites, rédaction
- Graphisme, 3D, vidéo, interviews, animations numériques
- Mise en page, signalétique, brochures
- Applications mobiles et équipement d'accueil

<http://www.expressionomade.fr> / contact@expressionomade.fr





Le mot du Président

Chers amis,

Je souhaite que ce Congrès qui nous réunit très nombreux au Pays Basque soit une occasion privilégiée pour resserrer nos liens et apporter une contribution utile aux débats qui nous animent, dans un département particulièrement porteur et à l'identité forte.

Je souhaite avant toute chose vous remercier chaleureusement pour votre présence et votre implication pour ce moment essentiel de notre association. Cette importante participation des élus notamment sera l'une des clés de la réussite de notre Congrès.

Le thème de la nouvelle scène publique locale doit nous conduire à confronter nos expériences et nos attentes pour être en situation d'assumer les nouvelles responsabilités qui viennent d'être confiées à nos établissements.

Ce rendez-vous programmé une fois par mandat est à la fois pour notre Fédération un moment d'expression et de validation sur les actions menées, mais aussi sur les orientations à venir et nos propositions que nous aurons l'honneur de présenter aux pouvoirs publics.

Deux tables-rondes et deux ateliers sont organisés permettant d'aller plus loin dans la réflexion. A cet égard, Présidents, Vice-Présidents, Directeurs sont incités à alimenter les débats. J'encourage les plus grandes libertés et spontanéité dans les échanges.

Les principaux partenaires qui accompagnent le succès et les efforts déployés par nos équipes dans leur action de service public sont également présents à nos côtés. Je vous invite à aller à leur rencontre sur l'espace de stands qui a été aménagé en Salle Atlantique du Palais du Bellevue pour favoriser le contact et les échanges. Je suis sensible à cette relation étroite que je souhaite renforcer avec les autres acteurs du secteur public. Ces collaborations contribuent à aller toujours plus loin dans la performance de nos établissements.

Je nous souhaite à tous de très bons travaux pendant ces trois journées. Je forme le vœu de nous retrouver plus régulièrement en Congrès.

Michel HIRIART

Président de la FNCDG

Président du CDG
des Pyrénées Atlantiques



Présentation de la FNCDG

La Fédération Nationale des Centres de Gestion est une association de la loi de 1901 présidée par Michel HIRIART, Président du CDG des Pyrénées Atlantiques. Elle se compose des Présidents en exercice, représentant les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale adhérents de la Fédération.

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION ACTUELLE ET DES MODES DE DÉCISION

- Un Conseil d'Administration composé de 40 Présidents de Centres de Gestion
- Un Bureau composé de 17 membres
- Une équipe de collaborateurs de 6 personnes (un directeur, un pôle juridique, une cellule administrative)

MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

1. Etablir une concertation et des échanges étroits et permanents entre les Centres de Gestion pour la mise en oeuvre de leurs compétences et le développement de leurs missions
2. Représenter les Centres de gestion auprès de l'ensemble des Pouvoirs publics et des associations représentatives
3. Prendre position sur les projets ou propositions législatifs et réglementaires relatifs aux missions, compétences et activités des Centres de Gestion et concernant plus généralement la Fonction Publique et les collectivités territoriales
4. Etre une instance de liaison et de représentation avec tous les partenaires institutionnels des Centres de Gestion afin de développer avec eux des relations de partenariat
5. Concourir à la centralisation des informations intéressant les agents et les candidats à la Fonction Publique Territoriale

Le Congrès de la Fédération

La FNCDG organise le **Congrès 2012 de la Fédération Nationale des Centres de Gestion**. L'événement aura lieu à Biarritz les **mercredi 17, jeudi 18 et vendredi 19 octobre 2012**.

Cette manifestation organisée une fois par mandat s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre des dernières évolutions législatives et réglementaires, tant en matière d'emploi et de recrutement que dans le champ des prestations d'aide et de conseil aux collectivités.

Le congrès se déroule sur trois jours de travaux avec trois séances plénières (table-ronde, assemblée générale de la FNCDG et réunion institutionnelle) et des groupes de travail sous forme d'ateliers.

Il réunit les représentants des Centres de Gestion, ainsi que des personnalités politiques et décisionnaires oeuvrant dans le domaine de la Fonction Publique Territoriale. 85 CDG soit 180 congressistes seront présents à ce temps fort du mandat.

Après la thématique des relations inter-Centres à Quimper en 2007, la réflexion menée cette année au sein de la Fédération sur l'évolution de la scène publique locale a été impulsée par la conviction que la gestion des ressources humaines doit être intégrée aux réflexions sur les structures et les champs de compétences locaux.

L'espace d'exposition se révélera incontournable également avec les 25 stands de nos partenaires.

Notre Congrès, événement à portée nationale, sera également l'occasion d'insister sur le dynamisme du département des Pyrénées Atlantiques et de la région Aquitaine en y associant ses acteurs économiques et institutionnels.

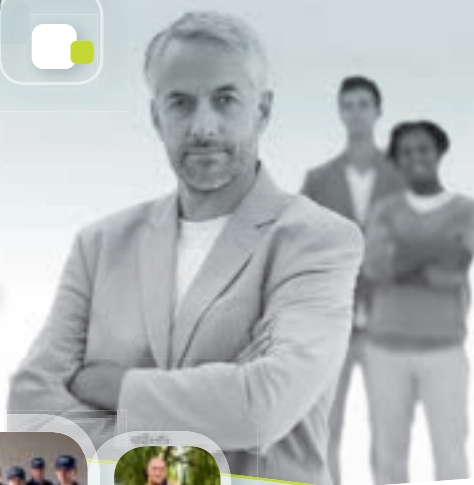
Aux riches débats qui animeront les trois journées d'échanges, s'ajouteront des moments de convivialité permettant à chacun de découvrir plus avant le Pays Basque.

Trois principaux temps forts marqueront ce congrès 2012 :

- Présence de personnalités politiques ayant manifesté leur intérêt à l'égard de nos établissements
- Présentation du Centre de Gestion et de Formation de la Polynésie Française
- Signature de l'Accord cadre avec le CNFPT

« Je fais confiance à Intériale
pour la protection sociale
de mes agents territoriaux »

Eric L., Directeur Général des Services



**PROTECTION
SOCIALE
COMPLÉMENTAIRE**

Santé | Prévoyance | Services

Intériale répond aux besoins des employeurs publics
avec des solutions adaptées et concrètes en santé et prévoyance :

- ⇒ CONVENTIONS de participation
- ⇒ OFFRES LABELLISÉES



➔ Contactez-nous dès aujourd'hui

0 800 745 740

Appel gratuit depuis un poste fixe

Numéro réservé aux Décideurs des collectivités territoriales

www.interiale.fr/decideurs

Groupe
Intériale
Union Mutualiste de Groupe
www.groupe-interiale.org



Intériale - Siège social : 5, rue Choron - 75 009 Paris, www.interiale.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, numéro SIREN 775 685 365.

Présentation de la Ville de Biarritz

Biarritz est située le long de la Côte basque, au creux du golfe de Gascogne. Le cap Saint-Martin, que domine le phare de Biarritz marque la limite entre la côte sablonneuse au nord, commencée à l'extrême pointe de la Gironde et qui se termine à Anglet, et la côte découpée de falaises du Pays basque au sud. Biarritz est construite sur une suite de collines le long de la côte.

Au Moyen Age, Biarritz, qui s'écrit alors Beariz, est un petit port dont les pêcheurs sont renommés pour leur habileté à harponner les baleines. L'huile de l'animal est alors très recherchée pour éclairer les maisons. Les baleines font vivre les pêcheurs jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Puis elles s'éloignent de plus en plus vers le large.

En 1854, la comtesse Eugénie de Montijo, qui avait séjourné là durant son enfance, s'y installe en grande pompe après son mariage avec Napoléon III, pour un séjour de deux mois. Charmé par cette paisible bourgade, Napoléon fait construire une résidence d'été pour son épouse, la Villa Eugénie, et le couple impérial vient chaque année jusqu'en 1868, profiter des bienfaits de la mer et du climat.

Dans son sillage, de nombreuses têtes couronnées découvrent Biarritz. Rois de Wurtemberg, de Belgique et du Portugal, princes russes, polonais et roumains, Grands d'Espagne et Lords Anglais donnent son « cachet » à Biarritz, qui compte alors 10 000 estivants chaque saison.

A la fin du siècle, la Belle Epoque ayant succédé au Second Empire, ce sont les têtes couronnées de la République qui adoptent ce lieu de villégiature. Entre-temps, la ville s'est ornée de demeures aux styles variés et flamboyants. Sadi Carnot, Poincaré, Clémenceau, Jules Ferry, Alexandre Dumas, Zola, se rencontrent autour des plages. Les aristocrates anglais s'y installent à la suite du Prince de Galles, futur Edouard VII, qui passe cinq saisons dans l'ancienne résidence impériale, transformée en hôtel dès 1893, l'Hôtel du Palais. Au XX^e siècle, le tout nouveau Casino Municipal ainsi que le Casino Bellevue offrent un nouvel attrait à la ville.

Dotée de grandes plages, de vagues puissantes, d'un climat doux tout au long de l'année, Biarritz et la côte basque ont toujours séduit les sportifs. Deux sports y sont particulièrement en vedette : le golf et le surf mais on y pratique également le tennis, l'équitation, le rugby et bien sûr la pelote basque.

Biarritz porte profondément l'empreinte du Pays Basque, on y pratique la pelote à main nue, à chistera, à pala, mais également la cesta punta.

A Biarritz, la musique, la danse, le cinéma, les arts plastiques ou toute autre forme d'expression de la culture occupent une place privilégiée dans la vie de la cité.

La ville possède également de nombreux sites et musées à visiter : le Musée d'Art Oriental, le Musée du Chocolat, la Chapelle Impériale, le Musée Historique de Biarritz, le Musée de la Mer, le Phare de Biarritz ou encore le Port des Pêcheurs.

Source : Office du Tourisme

Les Congressistes auront le loisir de découvrir les charmes de Biarritz tout au long de leur séjour et plus particulièrement le **jeudi 18 octobre à partir de 17h30** l'occasion d'une visite guidée de la ville.

FOUCHER l'éditeur des concours de la Fonction publique territoriale

**+ de 20 ouvrages
POUR RÉUSSIR
LES CONCOURS**

Des connaissances,
de la méthode
et des annales corrigées



en vente en
librairie



P2012

FOUCHER

> À découvrir sur
www.concours-foucher.com

Les accès

En avion...

Biarritz, vols directs : Paris (Orly & CDG), Lyon, Londres, Marseille, Nice*, Dublin*, Genève*, Bristol*, Birmingham*, Manchester*, Stockholm*, Rotterdam* (* vols saisonniers).

Pau, vols directs : Paris (Orly CDG), Lyon, Londres...
 San Sebastian, vols directs : Madrid, Barcelone.

Pour plus d'informations : www.biarriz.aeroport.fr

En train...

Gare de Biarritz : Paris Montparnasse, Bordeaux.

Gare d'Hendaye : Madrid.

En voiture...

Autoroute Nord-Sud et Est-Ouest de la France : Barcelone, Bilbao, Bordeaux, Madrid, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris, Pau, Toulouse...

Source : Office du Tourisme

BELLEVUE BIARRITZ

PLACE BELLEVUE 64200 BIARRITZ

Situé en plein cœur de Biarritz, face à l'Océan, le Bellevue offre le charme d'un style Belle Epoque admirablement repensé par l'architecte Jean-Michel Wilmotte.

10

Présentation des Pyrénées Atlantiques

Le 12 janvier 1790, l'Assemblée nationale institue le département des Basses-Pyrénées, réunissant le Béarn, les trois provinces françaises de langue basque (le Labourd, la Basse-Navarre, la Soule), ainsi que les terres gasconnes de Bayonne et de Bidasche. En 1969, le département change de nom et devient le département des Pyrénées-Atlantiques.

D'une superficie de 7644 km², le département des Pyrénées-Atlantiques fait partie des cinq départements composant la région Aquitaine. Il se classe au 9ème rang national et représente 1/72ème du territoire national.

Le département des Pyrénées-Atlantiques dispose d'une situation géographique privilégiée. Bordé par la chaîne des Pyrénées et l'océan Atlantique, il se caractérise par des paysages riches et très variés et par un climat doux. En particulier, il dispose d'un patrimoine naturel d'exception.

Situées à l'extrême sud-ouest de la France, les Pyrénées-Atlantiques, département frontalier, ont développé de nombreux liens, historiques, économiques et culturels avec l'Espagne. C'est une démarche apparaissant naturelle, plus de la moitié des passages transpyrénéens étant situés dans le département.

Haute montagne, vallées profondes creusées par les gaves, douceur des coteaux basques et béarnais, falaises d'Hendaye, grandes plages de sable fin..., les Pyrénées-Atlantiques sont terre de contraste et de diversité.



Les Pyrénées-Atlantiques constituent le troisième pôle industriel du grand Sud-Ouest. Des entreprises de renommée internationale autour de l'aéronautique, de l'énergie, du textile et de l'agroalimentaire, y sont installées, côtoyant un tissu important de petites et moyennes industries.

Le département tire sa dynamique de l'existence de **2 pôles** d'importance équivalente :

- côté Béarn : l'agglomération de Pau
- côté Pays basque : la communauté d'agglomération du BAB (Bayonne – Anglet – Biarritz).

Source : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques

Programme du Congrès 2012

Mercredi 17 octobre

- 14h** ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 14h30** ALLOCUTIONS D'OUVERTURE
- 15h** INAUGURATION DU SALON DES EXPOSANTS
- 16h-18h** **REUNION INSTITUTIONNELLE**
LA PLACE DES CENTRES DE GESTION SUR
LA SCÈNE PUBLIQUE LOCALE
- 20h** COCKTAIL DÎNATOIRE AU BELLEVUE

Classe Régionale d'Assurances Mutuelles Agréées. Entreprises régies par le Code des Assurances. Document non contractuel.
Credits photos: Corbis, Getty - Illustration: ODBCA/Agence Christophe - Béang



Groupama,
1^{er} assureur
des Collectivités
territoriales
en assurance
Dommages.

Contactez-nous
au 05 61 28 87 07

www.groupama.fr



Toujours là pour moi.

Cette table-ronde s'axera autour de trois problématiques :

- 1.** L'évolution du cadre d'intervention des collectivités et des établissements publics, des structures et des moyens humains et financiers
- 2.** Les niveaux de mutualisation des services pour répondre aux nouveaux besoins des collectivités et établissements publics
- 3.** Le renforcement des Centres au travers de missions et d'un cadre juridique et financier renouvelés.



Jeudi 18 octobre

- 8h30** ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 8h45-12h15** **TABLE-RONDE :**
QUELLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DEMAIN ?
Cette table-ronde permettra d'évoquer deux problématiques majeures de la gestion des ressources humaines territoriales :
1. Nouvelles modalités de recrutement dans la Fonction Publique
2. Renouveau du dialogue social dans les collectivités.
- 12H15-12H45** PRÉSENTATION DU CENTRE DE GESTION ET DE FORMATION DE LA POLYNÉSIE FRANCAISE
- 12H45** DÉJEUNER
- 14H** SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE FNCDG-CNFPT
- 14h30 - 17h** **ATELIERS THÉMATIQUES**
Atelier 1 : Les conséquences de la réforme territoriale sur l'emploi public local
Atelier 2 : Le développement des services à destination des collectivités non affiliées
- 17h30 - 18h30** VISITE GUIDÉE DE LA VILLE DE BIARRITZ
- 20h30** DÎNER DE GALA À SAINT PÉE SUR NIVELLE

Vendredi 19 octobre

- 9H** ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 9H30-10H** COMPTE-RENDU DES ATELIERS THÉMATIQUES
- 10H-10H30** INTERVENTIONS DE **MICHEL HIRIART** ET **PHILIPPE LAURENT**, MAIRE DE SCEAUX, PRÉSIDENT DU CSFPT
- 10H30-12H** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE
PRÉSENTATION ET VOTE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ, D'ORIENTATION ET FINANCIER
- 12H30-16H** DÉJEUNER ET VISITE DE SAN SEBASTIAN
- 16H** RETOUR DES PARTICIPANTS

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2012

13



PRÉSENTATION DES INTERVENANTS DES TABLES-RONDES

OUVERTURE DU CONGRES

Michel HIRIART, Président de la Fédération

Didier BOROTRA, Maire de Biarritz

Georges LABAZEE, Président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

REUNION INSTITUTIONNELLE : LA PLACE DES CENTRES DE GESTION SUR LA SCENE PUBLIQUE LOCALE

Introduction par Marie-José TULARD, Avocate au Barreau de Paris, Haut Fonctionnaire honoraire du Sénat

Florence LERIQUE, Maître de Conférences en droit public, Université de Bordeaux IV

Florence CROUZATIER-DURAND, Maître de Conférences en droit public, Université de Toulouse I Capitole

Georges LABAZEE, Président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Daniel LEROY, Adjoint au Maire de Moussy le Neuf, Représentant de l'Association des Maires de France

Représentant de l'Association des Communautés de France

Bernard FATH, Maire de Léognan, Conseiller Général de Gironde, Représentant de l'Association des Petites Villes de France

Jean-Robert MASSIMI, Directeur du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Jean-Laurent NGUYEN KHAC, Président de l'ANDCDG, Directeur Général du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne



TABLE-RONDE : QUELLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DEMAIN ?

1 Les nouvelles modalités de recrutement dans la Fonction Publique

Hugues PORTELLI, Sénateur-Maire d'Ermont, Professeur de Droit public, Université Paris-Assas

Paul-Emmanuel GRIMONPREZ, administrateur civil, Chef du Bureau des statuts et de la réglementation des personnels territoriaux, DGCL

Annie FITTE-DUVAL, Maître de Conférences de Droit public, Université de Pau Adour

Marie-Hélène DEBART, Inspectrice, Inspection Générale de l'Administration

Marc MONTUELLE, Président du Centre de Gestion du Nord

Florent FARGE, Directeur des Ressources Humaines, Conseil Général de la Charente

François DELUGA, Maire du Teich, Président du CNFPT

Roger CHEVALIER, Président du Centre de Gestion du Maine et Loire, Délégué Régional du CNFPT

2 Le renouveau du dialogue social dans les collectivités

Nicolas SAUTEREAU, Attaché Temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en droit public, Faculté de droit de Sceaux (université Paris XI)

Jean-Marie MARCO, Vice-Président du SNDGCT

Francis LE PAPE, Directeur Général Adjoint, Ville de St Ouen

Tony HOULLIER, Responsable Ressources Humaines, CCAS du Havre

Véronique CHAMPAGNE, Directrice des Ressources humaines, Ville de Suresnes

*Table ronde animée par **Geoffroy ADAMCZYK**, conseiller technique, Association des Maires de France*

PRESENTATION DU CENTRE DE GESTION ET DE FORMATION DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Teritepaiatua MAIHI, maire délégué de la commune de Moorea-Maiao, Président du Centre de gestion et de formation de la Polynésie française

Pascal DOISNE, Directeur Général du Centre de gestion et de formation de la Polynésie française

CLOTURE DU CONGRES

Michel HIRIART, Président de la Fédération

Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, Président du CSFPT

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2012

15



ATELIER N°1

LES CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME TERRITORIALE SUR L'EMPLOI PUBLIC LOCAL

CONTEXTE

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales impacte fortement les acteurs publics locaux et notamment les établissements publics intercommunaux du point de vue de leurs périmètres, de leurs moyens d'intervention et de leur gouvernance.

Les nouveaux schémas de coopération intercommunale ont été adoptés dans une majorité de départements. La nouvelle carte intercommunale n'est pas figée pour autant :

- tous les départements n'ont pas encore adopté leur schéma
- même dans les départements ayant approuvé le nouveau SDCI, il reste que plusieurs EPCI continuent à se poser la question d'une éventuelle évolution de leur périmètre.

Rien n'est donc définitivement figé et le paysage de l'intercommunalité en France va très certainement continuer à évoluer de façon significative dans les mois à venir. Des questions relatives à la mise en œuvre de cette évolution vont immédiatement se poser pour les collectivités et les intercommunalités et notamment en matière d'emploi. Les créations, les fusions d'EPCI, les mutualisations de services vont avoir des conséquences importantes sur l'organisation des services, ainsi que sur leurs éventuelles localisations et donc sur leur fonctionnement et le quotidien des agents. Les autorités territoriales doivent s'interroger sur la façon de gérer les transferts de personnel, les modifications ou les suppressions d'emplois, les éventuelles créations de services au niveau communal et définir les postes éventuellement supprimés et le devenir des agents concernés.

Par ailleurs, le regroupement de certaines unités ne va-t-il pas entraîner des changements dans la localisation des postes de travail pour les personnels et, de ce fait, générer des charges supplémentaires ?

Outre ces problématiques importantes de gestion, un travail nécessaire sur la mise en cohérence des temps de travail, l'harmonisation des régimes indemnitaires et des statuts des agents, la gestion de la formation professionnelle, les perspectives de mobilité a déjà été engagé et devra être renforcé.

Les Centres de Gestion seront fortement sollicités face à ces réorganisations et devront accompagner les collectivités et établissements publics afin de mettre en œuvre les créations, aménagements de postes et reclassements nécessaires aux transformations prévues par la réforme des structures communales.

DÉROULÉ DE L'ATELIER

Jérôme DURAIN, Président du Centre de Gestion de la Saône et Loire, introduira le contexte de la réforme de 2010, les problématiques présentées au cours de cet atelier et les différentes interventions prévues.

La table-ronde sera animée par **Guillaume GONON**, Responsable emploi du Centre de Gestion du Rhône

Présentation des dispositions relatives aux changements institutionnels liés à la réforme territoriale et de leurs conséquences sur les agents

Intervention de **Nicolas KADA**, Professeur de droit public, Université de Grenoble :
l'évolution des textes législatifs et réglementaires relatifs aux intercommunalités, l'intégration communautaire, l'évolution de la nature des missions des structures

Intervention de **Floriane BOULAY**, Chargée des questions juridiques, ADCF :
les transferts de personnels et la mutualisation des services après l'adoption de la loi du 16 décembre 2010

Présentation des difficultés managériales rencontrées par les structures intercommunales

Intervention de **Philippe MOUTON**, Directeur de la Prospective, CNFPT :
enquête menée auprès de différents agents afin d'évaluer les difficultés managériales rencontrées dans le cadre de fusions, créations de structures, de transferts de compétences...

Interventions de **David HABIB**, Député des Pyrénées Atlantiques et Président de la Communauté de communes de Lacq, d'**Arnaud LATOUR**, Directeur de la Communauté de communes des 4 B et de **Loïc CAURET**, Président de Lamballe Communauté : les questions managériales liées à l'évolution intercommunale. Pour les élus et managers territoriaux, la réforme de 2010 est génératrice d'incertitudes et conduit à une évolution des modes de gestion des ressources humaines tout en tenant compte des politiques sociales de structures à vocations différentes, les collectivités et les intercommunalités. *Les intervenants présenteront leurs expériences personnelles de recherche d'harmonisation et de mutualisation des procédures.*

Présentation du rôle d'accompagnement des CDG

Intervention de **Jean-Paul HUBY**, Directeur du CDG 35 : Le positionnement du Centre de Gestion, organisme spécialisé en gestion des ressources humaines, au bénéfice des collectivités et établissements publics territoriaux, a été présenté aux élus et responsables d'intercommunalités lors de réunions informelles au cours desquelles a été exposée la volonté du Centre d'accompagner les réorganisations de service et la gestion des agents concernés par la redéfinition territoriale en cours.

Le Centre présentera le programme d'actions mis en œuvre et l'offre de services concertée proposée

ATELIER N°2 : LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES

CONTEXTE

Le rôle des CDG est reconnu dans les domaines de l'accès à l'emploi public, de la mobilité des agents, de la carrière, du dialogue social, de la santé-sécurité au travail... et il était indispensable d'asseoir les Centres de Gestion définitivement dans le paysage institutionnel et de créer des liens permanents et pérennes avec toutes les collectivités territoriales afin de garantir un égal traitement des agents publics sur tout le territoire. Les Centres ont, depuis plusieurs années, étendu leur champ de compétences à de nouveaux services mais également à de nouvelles collectivités, les collectivités non affiliées n'hésitant plus à faire appel aux CDG pour l'organisation de leurs concours ou l'exercice de la médecine professionnelle. Dans le même temps, le développement des Centres de Gestion n'a cessé de progresser.

Si le champ de compétences des Centres a évolué il en est de même de la distinction Missions obligatoires / Missions facultatives. Comment considérer le conseil en hygiène et sécurité comme une mission optionnelle alors qu'elle fait partie intégrante du cœur de métier des établissements de gestion ?

La loi n°2012-347 du 12 mars 2012 a renforcé les compétences obligatoires des Centres et étendu le champ des missions exercées à l'égard de toutes les collectivités avec l'introduction d'un socle volontaire d'adhésion. Ces nouvelles dispositions, qui nécessitent d'être précisées notamment par voie réglementaire, vont dans le sens d'un renforcement des Centres de Gestion sur la scène publique locale et d'une pérennisation de leur champ de compétences auprès de toutes les collectivités.

Cet atelier sera l'occasion de présenter les collaborations mises en place avec les collectivités non affiliées mais également de réfléchir à la nouvelle offre de mutualisation à proposer aux collectivités, EPCI, SDIS, CCAS, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 12 mars 2012.



DÉROULÉ DE L'ATELIER

Martial de VILLELUME, Président du Centre de Gestion de la Charente Maritime, introduira le contexte de la réforme de 2012, les problématiques présentées au cours de cet atelier et les différentes interventions prévues.

L'atelier sera animé par **Thomas BEUREY**, journaliste spécialisé.

Présentation des nouvelles compétences des Centres de Gestion et de leurs incidences sur leurs relations avec les collectivités non affiliées

Intervention de **Ronan DOARE**, Maître de Conférences de droit public : l'évolution des textes législatifs et réglementaires relatifs aux Centres de Gestion, la réforme de 2007, les nouvelles dispositions issues de la loi du 12 mars 2012

Présentation des relations existantes CDG/Collectivités non affiliées

Intervention d'**Olivier AYMARD**, Directeur de la FNCDG :

L'intervention sera axée autour de la présentation des résultats de l'enquête menée auprès d'un échantillon de 24 Centres de Gestion afin de déterminer le cadre actuel de conventionnements avec les collectivités non affiliées et de définir l'offre renouvelée des CDG notamment sur la base du socle commun d'adhésion.

Intervention de **Serge GAPAIL**, Directeur général des services du Conseil Général de Charente Maritime

Intervention de **Nathalie PERON**, Directrice Adjointe du Centre de Gestion d'Indre et Loire et de **Philippe LACAILE**, DGS de la Ville de Tours et de la Communauté d'Agglomération de Tours Plus.

Ces interventions consisteront à faire la présentation des axes de collaboration mis en place entre le Centre de Gestion et la ou les collectivités non affiliées.

Présentation de la nouvelle offre de services pour les collectivités non affiliées

Intervention de **Pascal CHIRON**, Sous-directeur Adjoint des élus locaux et de la fonction publique territoriale, DGCL : Plusieurs questionnements sont posés par les Centres à l'égard de la mise en œuvre des nouvelles missions issues de la loi du 12 mars 2012. L'intervention s'attachera à présenter les premiers éléments de réponse à ces questionnements et notamment au regard des textes réglementaires en préparation.

Olivier AYMARD exposera également les travaux engagés conjointement avec l'ANDCDG en faveur du développement d'outils à destination de l'ensemble des CDG afin de présenter une offre de missions renouvelée aux collectivités non affiliées.



JEUDI 18 OCTOBRE À PARTIR DE 20H

DÎNER DE GALA À LA FERME INHARRIA DE ST PÉE SUR NIVELLE

Située à 20 kilomètres de Bayonne et 14 kilomètres de Saint-Jean de Luz, la commune de Saint-Pée-sur-Nivelle, étendue sur 6 500 ha, fait partie de la province basque du Labourd. Elle est proche de la côte Basque et connue pour son lac.

Saint-Pée sur Nivelle n'a longtemps été qu'un centre religieux et marchand au milieu d'une multitude de petits hameaux montagnards le dominant en altitude.

Carrefour géographique entre la Côte et l'intérieur du Pays Basque, la commune fut dès le XVI^e siècle le lieu de passage des pèlerins de St Jacques de Compostelle, comme en témoigne la voûte en forme de coquille du rétable de l'Eglise.

Le développement de l'économie touristique sur la côte basque depuis une cinquantaine d'années profite à St Pée sur Nivelle qui compte aujourd'hui 4000 lits touristiques pour une population de 5500 habitants.



LA FERME INHARRIA

Bâtie au XVII^e siècle, la ferme Inharria a su préserver son âme et son caractère. Adaptée à tout type de manifestations (congrès, séminaires, banquets, exposition...), Inharria, située au cœur de Saint Pée Sur Nivelle, peut accueillir jusqu'à 400 personnes (parterre + mezzanine) dans un cadre rustique.



20

Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2012

LE CONGRÈS 2012 DE LA FÉDÉRATION EST ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC :



Fédération Nationale des Centres de Gestion ■ Congrès 2012

LE CONGRÈS 2012 DE LA FÉDÉRATION EST ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC :





ciril 
EDITEUR DE SOLUTIONS

**Maîtriser l'information pour que chacun
s'épanouisse dans la cité**



EDITEUR DES LOGICIELS

- **Ressources Humaines**
- **Gestion Financière**
- **Services à la Population**
- **Enfance et Education**
- **Services Techniques**
- **e-administration**

www.ciril.net



Avec la MNT, la prévention a toute sa place dans notre travail



TMS*
•
stress
au travail
•
addictions

LA MNT VOUS AIDE À AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

- 1- Conseil :** un accompagnement personnalisé pour réaliser un diagnostic et définir votre politique de prévention en s'appuyant sur l'expertise de l'IRPS (Institut de Recherche en Prévention Santé).
- 2- Intervention :** des modules pour intervenir sur les principales problématiques rencontrées par votre collectivité : TMS*, stress, addictions...
- 3- Sensibilisation TMS* :** un module gratuit pour sensibiliser vos agents aux bonnes pratiques en matière de TMS* sur simple demande.

*TMS : troubles musculo-squelettiques.

MNT, l'expertise territoriale :
16 000 collectivités accompagnées
1^{re} mutuelle santé et maintien de salaire de la Fonction publique territoriale

POUR CONNAÎTRE LES SOLUTIONS MNT
ADAPTÉES À VOTRE COLLECTIVITÉ

0 980 980 210
Prix d'un appel local

www.mnt.fr/collectivites



MNT

Les territoriaux solidaires